



+ Admission comme stagiaire (30.00\$ + taxes)	34,49 \$
+ Admission comme agréé (85.00\$ + taxes)	97,73 \$

### Frais d'adhésion :

Les adhérents à l'AAPQ n'ont pas le statut de membre de l'association. Par contre, selon le type d'adhésion, ils ont droit à divers services.

+ Étudiant (1)	Aucun frais
+ Ami (2)	80,00 \$
+ Donateur (3)	249,73 \$

#### (1) Services inclus dans l'adhésion comme étudiant :

- + bulletins électroniques PAYSAGES – infolettres PAYSAGES – la bibliothèque;
- + répertoires des bureaux et membres;
- + PAYSAGES – la revue annuelle de l'AAPQ
- + accès à la section réservée aux membres du site internet;
- + tout courriel, documentation, annonce diffusés via l'AAPQ;
- + invitation aux événements et activités organisés par l'AAPQ au tarif préférentiel «étudiant»;
- + inscription au programme de placement étudiant;
- + et tous les autres services offerts aux membres de l'AAPQ.

#### (2) Services inclus dans l'adhésion comme ami :

- + bulletins électroniques PAYSAGES – infolettres PAYSAGES – la bibliothèque;
- + PAYSAGES – la revue annuelle de l'AAPQ
- + invitation aux événements et activités organisés par l'AAPQ au tarif «membre»;

#### (3) Services inclus dans l'adhésion comme donateur :

- + bulletins électroniques PAYSAGES – infolettres PAYSAGES – la bibliothèque;
- + PAYSAGES – la revue annuelle de l'AAPQ
- + accès à la section réservée aux membres du site internet;
- + tout courrier, documentation, annonce diffusés via l'AAPQ;
- + invitation aux événements et activités organisés par l'AAPQ au tarif «membre»;

### Inscription des bureaux \*

+ Bureau dont 51% des actions sont détenues par des architectes paysagistes, membres agréés de l'AAPQ	GRATUIT
+ Bureau ayant au moins un architecte paysagiste membre agréé de l'AAPQ (300.00\$ + taxes)	344,93 \$

(\* L'inscription des bureaux se fait en tout temps et le renouvellement se fait à chaque année.

### Accréditation pour la certification des aires et équipements de jeu

+ Inscription annuelle (200,00\$ + taxes)	229,95 \$
---	-----------

## **Votre cotisation annuelle permet à votre association d'offrir les services suivants :**

- + La **promotion de la profession** et de la diversité de la pratique
- + L'exploitation d'un **site Internet** qui sert de vitrine professionnelle à l'architecture de paysage et à ses professionnels
- + La diffusion d'une vaste documentation sur l'architecture de paysage dans **PAYSAGES – la bibliothèque**
- + La création de **répertoires des membres et des bureaux**
- + La diffusion mensuelle d'un bulletin électronique de nouvelles, **PAYSAGES – le bulletin**
- + La diffusion d'**offres d'emploi** et le maintien d'une liste des membres en recherche d'emploi
- + La création de **prix d'excellence** en architecture de paysage en partenariat avec des organismes réputés
- + Le support des stagiaires par le biais du **programme de mentorat**
- + Une gamme élargie d'informations sur les sources de **formation continue** disponible au Québec et sur Internet
- + Un lien privilégié avec **les manufacturiers, distributeurs et entreprises de services** pour tous les produits d'aménagement de site
- + Le **soutien aux projets de l'association des étudiants** en architecture de paysage et des activités organisées pour les étudiants et finissants
- + Les **démarches de représentation** (mémoires, avis, entente) sur les sujets concernant la pratique de l'architecture de paysage